



ESCOIRE

ESCOIRA

 Mairie d'Escoire
 MairieEscoire



"Village d'Escoire" (Dordogne) – Huile Jean-Claude ALLARD

BULLETIN MUNICIPAL N°2

LES EVENEMENTS DE L'ANNEE 2021

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Hommage spécial à Jean-Pierre TINGAUD

Le budget

Les travaux

« *L'assainissement* »

« *La voirie* »

« *Circulation* »

« *Eclairage public* »

« *Entretiens divers* »

L'école

La bibliothèque annexe

La cérémonie du 11 novembre

Animations municipales Escoiraises

« *Escoire et son premier Salon du Polar* »

« *Escoire reçoit l'EMSLB* »

« *Escoire solidaire avec Octobre Rose* »

« *Escoire culturel avec Jean-Claude ALLARD* »

« *Escoire Participatif avec la Boule Conviviale Escoiraise* »

« *Escoire sportif avec Terre de Jeux* »

« *Escoire et ses jolies vitrines* »

Les Associations Escoiraises

« *La Société communale de Chasse d'Escoire SCCE* »

« *Histoire de couleurs* »

« *Humour et Culture alias H.E.C.* »

« *Le comité des fêtes* »

Les déchets ménagers, les encombrants,

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Le recensement militaire, Inscriptions sur les listes électorales

L'Etat Civil, Les numéros utiles

L'agenda Escoirais 2022



LE MOT DU MAIRE

Chères Escoiraises, chers Escoirais,

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que 2022 soit pour vous une année sereine, généreuse et solidaire, particulièrement pour ceux qui sont touchés par les aléas de la vie.

Les travaux d'assainissement qui ont débuté en octobre 2020 ont pris fin à l'autonomie 2021. Comme vous le savez, nous nous sommes engagés à développer la biodiversité dans le village. C'est ainsi que vous avez pu apercevoir que des fauchages tardifs avaient été réalisés, que des zones d'éclairages publics avaient été éteintes afin de favoriser le développement de la flore et de la faune.

La vétusté de l'éclairage public est un point que nous devons améliorer et, après une étude du SDE 24, nous allons, dans le courant de l'année, débiter les travaux de renouvellement de ce réseau en passant à des luminaires à LEDs. Ces travaux s'effectueront sur deux années et, à terme, nous permettront de créer des trames noires favorisant, ainsi, la biodiversité.

D'autres projets, plus modestes, ont vu le jour. Nous avons choisi de créer, sur un terrain communal inoccupé, un terrain de pétanque. Pour ce faire, la commune a été inscrite « au budget participatif » et notre projet a été retenu. Nous avons bénéficié d'une aide financière, ce qui nous a permis de réaliser les travaux nécessaires et d'offrir aux habitants un lieu convivial pour exprimer leur talent. Nous avons, aussi, effectué le busage de fossés, que ce soit avec l'aide des entreprises effectuant les travaux d'assainissement ou avec la coopération de la commune voisine d'Antonne et Trigonant.

L'école communale est un espace important pour les jeunes couples qui choisissent de s'installer sur la commune et nous nous devons d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. C'est pour cela que des investissements ont été réalisés à l'école et que nous continuerons en fonction de nos possibilités.

Nous ne sommes pas à court de projets, mais nous devons être vigilants et rester dans une projection favorisant la participation des habitants et des associations. Je profite, d'ailleurs, de ce passage pour remercier les membres des associations ainsi que les habitants qui sont venus « donner un coup de main » pour la réalisation des travaux.

Vous l'avez compris, je trouve qu'Escoire est une commune attrayante, qu'il nous faut garder cet état d'esprit, avancer ensemble afin que le sentiment prédominant reste le bien communautaire. Nous avons ce souci de proposer à la population un cadre de vie digne d'un village à la campagne, en préservant notre environnement. Avec vous, avec eux, nous serons un village actif, il faut prendre conscience que l'avenir, c'est vous qui le bâtirez. Et merci aux employés municipaux qui par leur travail consciencieux œuvrent au service de notre commune. Poursuivons ensemble nos actions, au profit de toutes les générations. Apporter et anticiper le mieux-vivre ensemble est notre ligne conductrice.

Cette année encore, au vu de la situation sanitaire, il ne nous sera malheureusement pas possible d'organiser la cérémonie des vœux, mais je tiens ainsi que l'ensemble des élus, à vous adresser à toutes et à tous nos souhaits les meilleurs pour la nouvelle année 2022.

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns." Jacques Brel

HOMMAGE A JEAN-PIERRE TINGAUD CONSEILLER MUNICIPAL

Lors de la rédaction de ce bulletin municipal, nous avons décidé de rendre hommage à Jean-Pierre Tingaud conseiller dans l'équipe municipale qui nous a quitté le 15 octobre 2021.

Il avait intégré le conseil municipal suite aux élections de mars 2020 et il était conseiller délégué au budget. La rencontre avec Jean-Pierre fût facile, un jour d'automne 2019, en revenant d'une promenade dans les bois de la commune, en passant devant son domicile, je l'aperçu avec ses proches en train d'aménager leur entrée. Je me suis approché, nous avons discuté de tout et de rien comme beaucoup de personnes en Périgord.

Bien sûr, nous en sommes venus à échanger sur les futures échéances municipales et, très rapidement, nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de continuer le travail entrepris par les équipes précédentes. Pour être tout à fait honnête, je dois dire qu'il n'était pas un inconnu pour moi, car nous sommes voisins et nous avons effectué une partie de notre activité professionnelle auprès du même employeur.

Lorsque je parle de Jean-Pierre avec ses voisins, avec ses partenaires de club tous ont le même discours : celui d'un homme convivial, aimant la vie et n'hésitant pas à prendre une guitare pour donner le tempo. Sur les terrains de tennis, là aussi il faisait preuve d'un tempérament de combattant et un voisin qui le connaît bien m'en parle fréquemment.



D'ailleurs, il était comme cela tout le temps, pas de demi-mesure « il faut avancer ». Malgré cela, il a montré qu'il savait comprendre et s'adapter aux différentes situations.

Il était une personne simple avec des valeurs, il était un « pince sans rire », et cela nous a bien fait rire. D'ailleurs, dans le frigo de la mairie, il reste une bouteille de ti punch qui vient marquer son goût pour le partage.

Jean-Pierre, après tout ce blabla, je crois qu'il est temps que l'on se dise des choses simples : tu vas nous manquer, mais nous ne t'oublierons pas et la bouteille de ti punch n'est pas prête à disparaître.

L'équipe municipale et les habitants de la commune se joignent à moi pour exprimer toutes nos amitiés à ta famille et à tes proches.

« C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière - C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur... Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté » Aimé Césaire

LE BUDGET
NOTE DE SYNTHESE
COMPTE ADMINISTRATIF ESCOIRE 21.12.21

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligation d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également pour autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

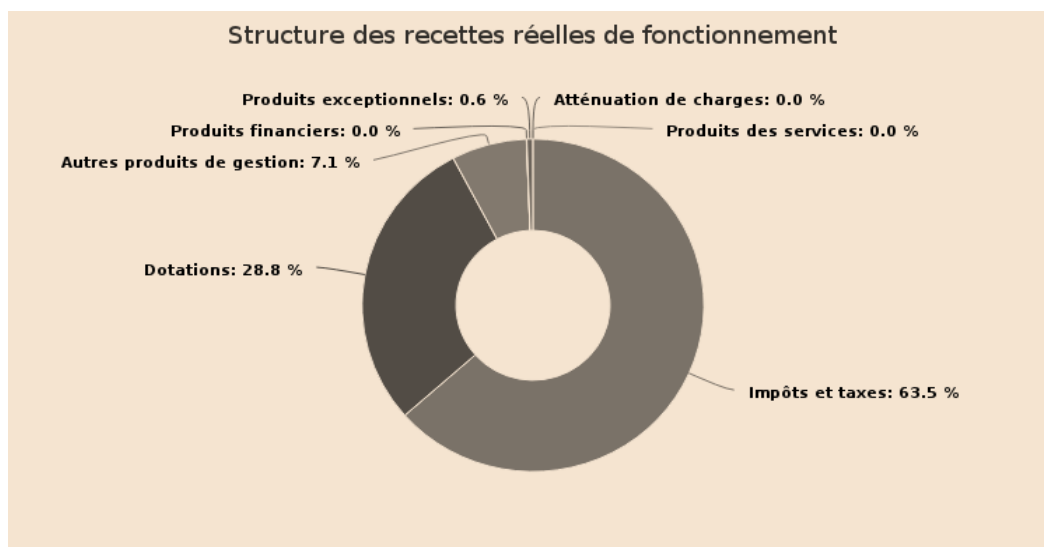
1. Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

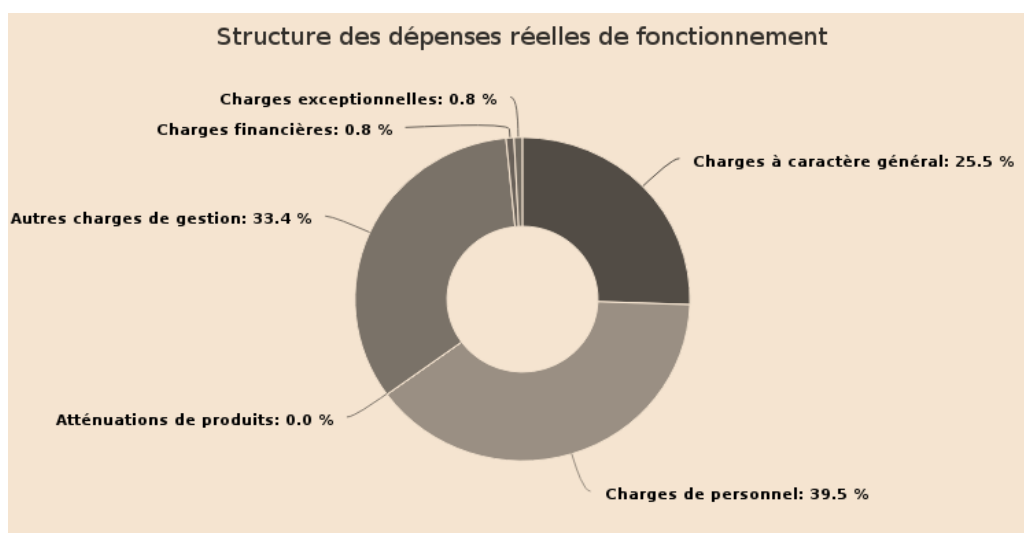
La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 200 993 €, elles étaient de 219 547 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :



Année	2020	2021
Impôts / taxes	139 226 €	127 635 €
Dotations, Subventions ou participations	66 866 €	57 818 €
Recettes d'exploitation	10 295 €	14 354 €
Autres recettes	3 160 €	1 186 €
Total Recettes de fonctionnement	219 547 €	200 993 €



Année	2020	2021
Charges de gestion	105 246 €	109 846 €
Charges de personnel	72 821 €	73 479 €
Atténuation de produits	0 €	0 €
Charges financières	1 760 €	1 422 €
Autres dépenses	765 €	1 507 €
Total Dépenses de fonctionnement	180 592 €	186 254 €

2. Section d'investissement

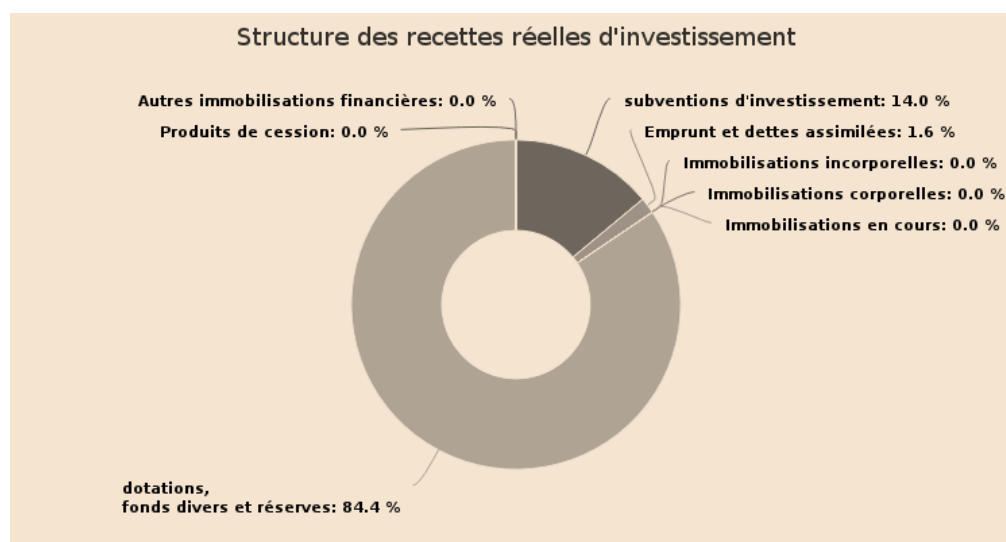
A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...)
- Le FCTVA (Fond de Compensation de la TVA) et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ; Les emprunts.

Pour l'exercice 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 28 647 €, elles étaient de 22 462 € en 2020. Elles se décomposent de la façon suivante :



Année	2020	2021
Subvention d'investissement	1 500 €	4 000 €
Emprunt et dettes assimilées	450 €	455 €
Dotations, fonds divers et réserves	20 512 €	24 192 €
<i>Dont 1068</i>	<i>15 033 €</i>	<i>18 981 €</i>
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €
Total recettes d'investissement	22 462 €	28 647 €

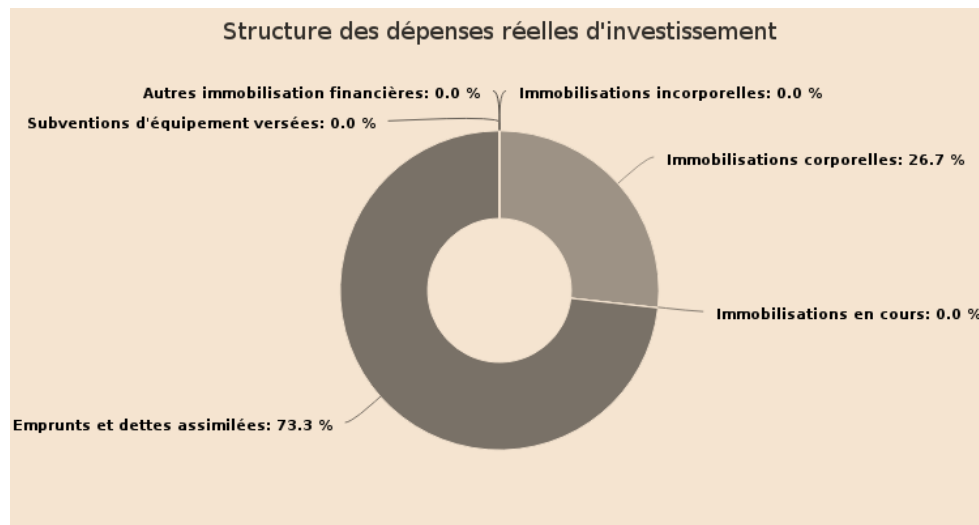
2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 21 816 €, elles sont liées principalement à la voirie (busages des fossés et achat de matériels pour l'école (un four et un lave-vaisselle), elles étaient de 35 330 € en 2020.

Nous sommes en attente d'une facture pour l'enfouissement des réseaux sur la rue Louis de Ranconnet d'un montant de 15000 euros environ.

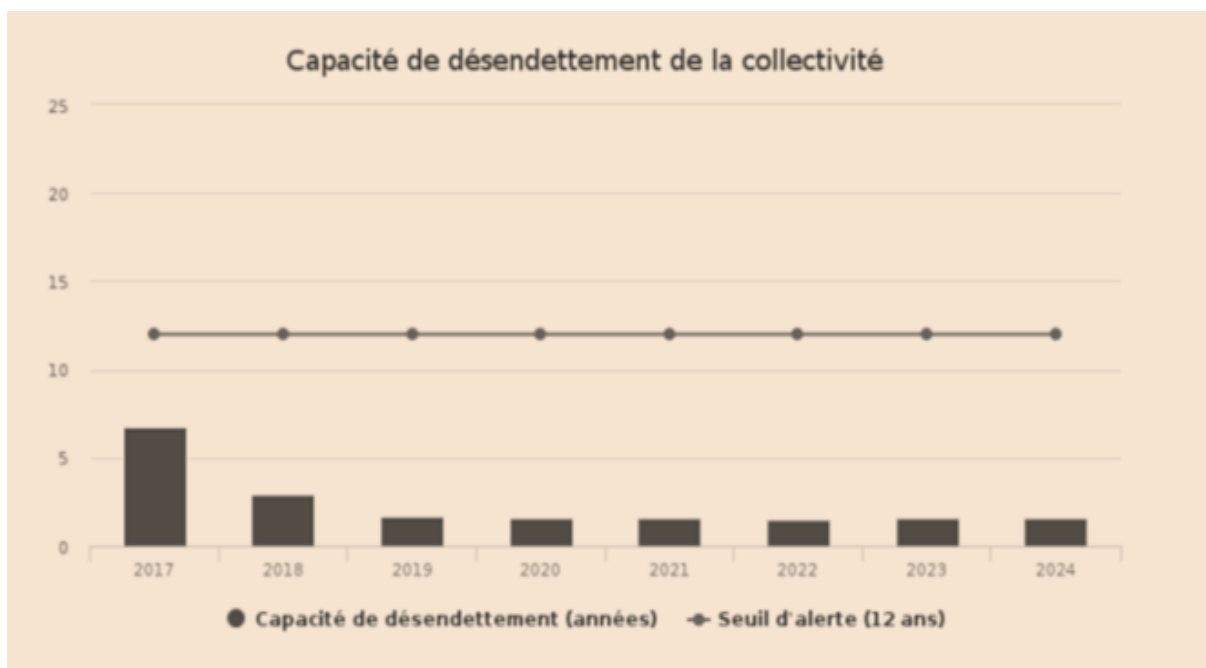


Année	2020	2021
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €
Immobilisations corporelles	19 716 €	5 835 €
Immobilisations en cours	0 €	0 €
Emprunts et dettes assimilées	15 614 €	15 981 €
Autres dépenses d'investissement	0 €	0 €
Total dépenses d'investissement	35 330 €	21 816 €

2.3 Appréciation de la solvabilité financière de la commune

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci nécessite de nouveaux travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la commune est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la commune, notamment au niveau des établissements de crédit.



Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situe aux alentours de 8 années en 2018 (note de conjoncture de la Banque Postale)

Aujourd'hui si la commune devait consacrer l'intégralité de son épargne au remboursement de sa dette, en à peine 2 ans la totalité des emprunts seraient remboursés.

LES TRAVAUX

L'assainissement

Comme vous avez pu le remarquer, les travaux d'assainissement ont débuté au mois d'octobre 2020 et ont duré toute une année.



Ils ont permis aux habitations de la rue Jules Ferry, de la rue du Château, de la rue Louis de Ranconnet, de la rue du Colombier ainsi que de l'impasse des Gabarres de bénéficier de l'assainissement public.

Les habitants peuvent dès à présent s'y raccorder, et ils ont un délai de deux ans, à compter de la réception du courrier du Grand Périgueux, pour réaliser les travaux de branchement.





En parallèle de ces travaux, divers busages de fossés ont été effectués : route des Gabarres, l'entrée de la rue Jules Ferry, la montée de la rue de la Forêt.

Le Grand Périgueux ayant la compétence de la gestion des eaux pluviales, ils ont profité des entreprises présentes pour réaliser des travaux afin de canaliser les eaux pluviales au départ de la RD6.

Des avaloirs ont été installés afin de sécuriser les entrées des maisons, route des Gabarres.

Le Conseil Départemental de la Dordogne a pour projet, courant 2022, la réfection de la RD6 dans son intégralité.

Les travaux ont permis d'enfouir une partie du réseau (Rue Jules Ferry), et le réseau aérien a fait l'objet de rénovation et de remplacement de poteaux.

Le raccordement à la fibre se poursuit, certains foyers d'Escoire sont désormais éligibles à la fibre. Nous vous invitons à vérifier avec votre adresse précise votre éligibilité en vous connectant via « reseaux.orange.fr / carte de couverture fibre-optique », et ce, quelque-soit votre opérateur !

LA VOIRIE

L'impact des travaux sur la voirie communale a été important, tenant compte de nos demandes, le Grand Périgueux a accepté la réfection totale de la rue Louis de Ranconnet, et un nettoyage par haute pression a été réalisé.

Une modification a été effectuée Rue Jules Ferry : le dos d'âne a été supprimé et un panneau lumineux signalant l'école va être installé prochainement.

Dans le courant de l'année 2022, et pour faire suite aux travaux, la signalétique sur la chaussée va être refaite dans le Bourg, devant l'école et sur la RD6.

La rue Louis de Ranconnet a fait l'objet d'importants travaux : assainissement, rénovations des conduites d'eau, l'enfouissement des réseaux électriques, et de téléphone, ainsi qu'une remise en état de l'éclairage public avec un passage à l'éclairage LED.



CIRCULATION

Au regard des excès de vitesse constatés sur la route des Gabarres, nous avons installé un radar pédagogique, celui-ci informe instantanément l'automobiliste de sa vitesse, nous vous rappelons que la limitation est de 50km/h.

L'effet pédagogique est réel, car la grande majorité des véhicules réduisent leur vitesse.

Nous vous rappelons également que la limitation de vitesse dans le village est de 30 km/h.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public sur la commune d'Escoire a besoin d'être rénové. Suite à une étude du SDE 24, il est apparu un taux important de vétusté et, donc, la nécessité d'entamer une réflexion sur la modernisation de ce réseau. En lien avec le SDE 24, nous avons choisi de réaliser les travaux de modernisation sur deux exercices. Ils commenceront dans le 1^{er} semestre 2022 et se poursuivront en 2023.



Comme indiqué dans le PETIT ESCOIRAIS n° 4, lors du conseil municipal du 30 juin, nous avons voté la modification de la durée de l'éclairage public afin de faire des économies d'énergie, de protéger la nature et l'environnement en créant des « trames noires ».

Les rues concernées par la modification sont :

- Allée de la Fontaine du Pré, Rue de la forêt, Allée de Pomme Redon
- Route des Grands bois, Allée des plantes,

La lumière est éteinte de 23 H 00 à 6H30.

ENTRETIENS DIVERS

La coopération avec la commune d'Antonne et Trigonant a permis d'effectuer divers travaux d'entretien :

- curage des fossés le long des rues et chemins communaux,
- busage de la rue de la forêt,
- engazonnement de l'espace paysagé à l'entrée du bourg,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Jean-Marie KOCHÉL, Patrick MAZEAU, Marie-Karine PAROISSE



L'ÉCOLE



1 - Les effectifs

L'école accueille les élèves répartis en 2 classes en double niveau :

- 14 élèves en Petite Section
- 11 élèves en Moyenne Section
- 10 élèves en Grande Section
- 8 élèves en Cours Préparatoire



Cela correspond à un effectif de 43 élèves soit 2 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée de septembre 2020

2 - Le personnel embauché



Roméo et Laura en service civique

En complément du personnel actuel, 2 contrats en service civiques ainsi qu'une stagiaire sont venus renforcer l'équipe pédagogique.

Cela a permis aux enfants de bénéficier d'un accompagnement, tout en favorisant le respect du protocole sanitaire lié au Covid-19 (brassage des classes, double service à la cantine et désinfection des locaux et du matériel)



Alice en stage en alternance

3 - Les investissements

Durant l'année l'école s'est équipée de divers équipements :

- Janvier : une nouvelle cabane extérieure a été achetée en complément des autres jeux disponibles pour les enfants pendant la récréation et pendant la pause de midi
- Juin : un nouveau four a été acquis afin de respecter les normes sanitaires du maintien de la température des aliments avant la distribution des repas, d'autant plus qu'à l'heure actuelle il est indispensable pour le double service à la cantine du à la Covid-19
- Septembre : un lave-vaisselle industriel a été mis en place courant août avec un délai de lavage optimum qui facilite le double service
- Octobre : sécurisation de l'entrée de l'école (passage) avec la mise en place d'un panneau « Stationnement interdit ».



Projet en cours :

- Réfection de la mezzanine (pose de parquet et linoléum)
- Réfection du sol des bureaux

4 L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves participe à la vie de l'école en organisant diverses actions et manifestations et en récoltant des fonds pour financer les projets des différentes classes des Ecoles, qui est indépendante des représentants des parents d'élèves.



Pour cette année scolaire, plusieurs manifestations sont au programme (selon les possibilités et le protocole sanitaire en vigueur) :

- La vente au **MARCHÉ DE NOËL** d'Antonne, des objets de Noël réalisés en classe par les enfants qui a eu lieu le Dimanche 5 décembre à la salle des fêtes
- Une **VENTE DE GÂTEAUX** à la sortie des 2 écoles, chaque Vendredi avant les vacances
- La réalisation du **PÉTASSOU** pour le **CARNAVAL** des écoles
- Une **BOOM** de **CARNAVAL** un vendredi à la sortie des classes (date à suivre) avec entrée gratuite et de nombreuses surprises !
- Un **LIVRE DE RECETTES** avec la participation des enfants et leurs photos pour la **FÊTE DES MERES**.
- Un **VIDE-GRENIER** à Antonne en fin d'année scolaire.
- Lors du **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE**, nous vous proposerons de terminer la journée autour d'un apéritif et de quelques gourmandises...

L'association est ouverte à tous, si des parents sont intéressés pour proposer une aide ponctuelle ou annuelle, vous pouvez contacter :



Camille de RAVIGNAN 06.17.15.15.27

Stéphanie HELION 06.88.78.50.22

Alexandra FAURE 06.24.49.81.70

L'ensemble des élus remercie le personnel du SIVS, Roméo, Laura, Alice et Thomas, l'employé communal, pour leur investissement et nous nous joignons à eux pour vous présenter nos Meilleurs Vœux

Francis GERVEAUX, Céline BARILLOT, Cécile PHILOTE

LA BIBLIOTHEQUE ANNEXE

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la médiathèque de Trélissac a ouvert une annexe à Antonne et Trigonant.

Il s'agit d'un partenariat avec l'ESAT OSEA de l'APEI et les communes de Trélissac, Antonne et Trigonant, et Escoire.

Ce partenariat permet à tous les habitants de la commune de bénéficier d'un nouveau lieu d'échange et de culture gratuit, tout âge confondu.

Vous serez accueillis par Jérémy et Nicolas.



La cérémonie du 11 novembre

« Ne jamais oublier ceux qui se sont battus pour la France et ses valeurs »

Lundi 11 novembre 1918 à 11H00 dans toute la France, les cloches sonnent pour indiquer la fin de la guerre.

Les soldats Français avaient un surnom, « les poilus »

Mais que signifie « poilu » ?

On a longtemps dit que les « poilus » de la Première Guerre mondiale étaient surnommés ainsi parce qu'ils étaient démunis de rasoir, et de tout ce qui participait à l'hygiène de façon générale.

Un « poilu », à l'époque, et même bien avant, désignait un homme courageux.

Cette année la célébration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice a pu se dérouler avec du public, afin de rendre hommages à tous ces hommes et femmes morts pour la France.



LE DEROULEMENT DES CEREMONIES

9H30 : Monument aux Morts des piles avec dépôt de Gerbe.
Lecture du message de Monsieur le Maire. Appel aux Morts

9H45 : Laurière dépôt de gerbe à la stèle des Fusillés

10H00 : Monument aux Morts d'Escoire
Lecture de la lettre par Monsieur le Maire
Dépôt de la gerbe, suivi de l'appel des morts 1914/1918 et des soldats en OPEX (opération extérieure),
Minute de silence, La Marseillaise, suivi du remerciement aux portes drapeaux.
Le verre de l'amitié à la maison des Associations

12H15 : Monument aux Morts d'Antonne et Trigonant
Allocution de Monsieur le Maire, dépôt de la gerbe, lecture du message de l'UFAC, suivi de l'appel aux morts.
Vin d'honneur à la salle des fêtes d'Antonne et Trigonant



NOS CHERS DISPARUS

GUERRE 14/18

ARCHER Paul
CONIL Emile
CONIL Jean
FAVARD Adrien
GIRARD Henri
JOYEUX Alfred
LACHAUD René
LANXADE Félix

GUERRE 39/45

CONIL Fernand

Escoire un village qui bouge, un village qui vit !

RETOUR SUR UNE ANNEE 2021 FORTE EN EMOTION

ESCOIRE ET SON PREMIER SALON DU POLAR

UNE FIERTE POUR NOTRE COMMUNE !
Un événement que nous ne sommes pas prêts d'oublier....

Les 24 -25, et 26 septembre 2021, nous avons eu la chance de vivre un week-end mémorable !

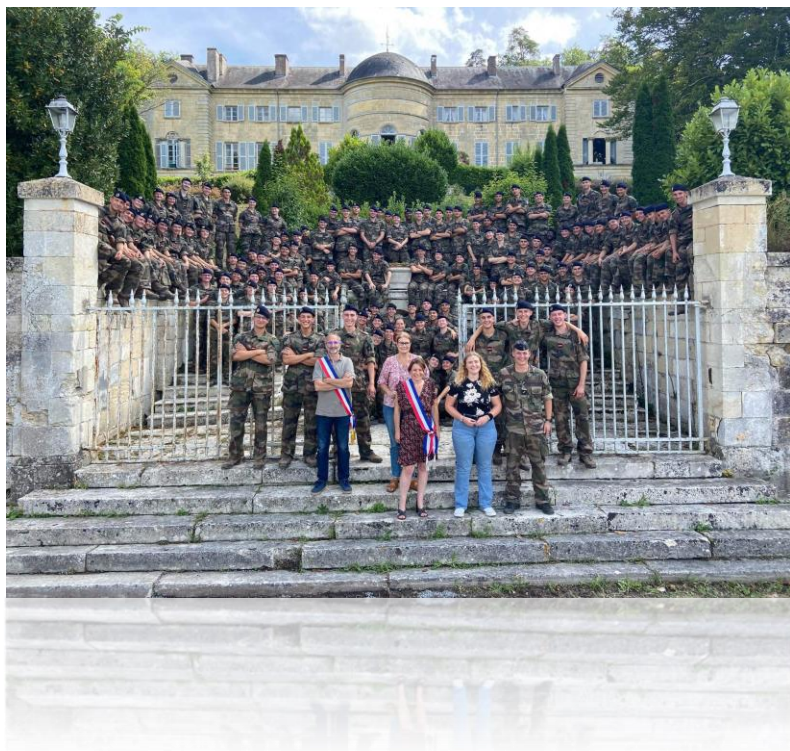
Nous ne pouvons que vous remercier à tous une fois de plus,

- Sylvie et Tase KORDALOV pour leur accueil et leur participation à nos côtés,
- Catherine Girard, notre marraine,
- l'association HEC et son Président Patrick FRANCOIS,
- les habitants et membres des associations qui nous ont aidé,
- tous les visiteurs,
- les auteurs,
- les membres du Jury du concours de nouvelles policières,
- les participants aux conférences et au concert,
- les élus,
- tous les partenaires,.....



Concours de nouvelle policière
Premier prix « ikejime de Patrick Quaireau
Deuxième prix : le dernier mot de Luc Leens
Troisième prix : soupçons de Elie Nicolopoulos
LIVRET DE CES TROIS NOUVELLES DISPONIBLE EN MAIRIE

ESCOIRE RECOIT L'ÉCOLE DE SANTE DES ARMEES DE LYON BRON (EMSLB)



UNE VISITE QUI RESTERA DANS LES MEMOIRES D'ESCOIRE !

Notre petit village d'Escoire a reçu 130 élèves du 1^{er} bataillon, 2^{ème} compagnie de la promotion du Médecin en Chef RONDY de l'école de santé des armées de Lyon-Bron et leurs encadrants appartenant à des corps militaires différents, l'Adjudant Mickaël (Armée de l'Air), le Maître Christophe (Marine Nationale), le Sergent Jérôme (Armée de Terre), et le Maréchal des Logis Max, natif du village (Gendarmerie Nationale).

ESCOIRE SOLIDAIRE avec OCTOBRE ROSE



OCTOBRE ROSE Haut en couleur !

Cette année, il faut particulièrement remercier **Jacques ARVIEUX**, grâce à qui vous avez pu voir notre beau village décoré de 16 belles boules de foin roses !

C'était vraiment magnifique.



OCTOBRE ROSE Magique en musique ! Avec le groupe WHYZIK

Fanny, Patrick, Xavier et Seb. n'ont pas hésité à répondre présents pour animer le départ de la marche rose en musique et mettre l'ambiance. Un grand merci à tous les 4.

C'était vraiment inoubliable.



Ce fut cette année encore un grand élan de soutien et de générosité qui s'est mis en place le 10 octobre à Escoire, avec une cinquantaine de marcheurs.

Grace à vous tous c'est une somme de 650 Euros que nous avons pu remettre à Madame LECAM Annie, Présidente du Comité Féminin de Dordogne pour le dépistage des cancers.

Merci à vous tous.



ESCOIRE CULTUREL



Le 27 novembre 2021 nous avons reçu, Jean-Claude ALLARD (enfant du village) pour une séance de dédicace de ses 11 livres. Un moment d'échange et de partage autour de la culture, comme nous les aimons ! Merci à Jean-Claude.



ESCOIRE PARTICIPATIF AVEC LA BOULE CONVIVIALE ESCOIRAISE

Très attendus les terrains de pétanques seront très prochainement terminés !!

En effet, il reste encore quelques petits aménagements à terminer, avec notamment une sculpture en pierre en cours de réalisation par un Escoirais !

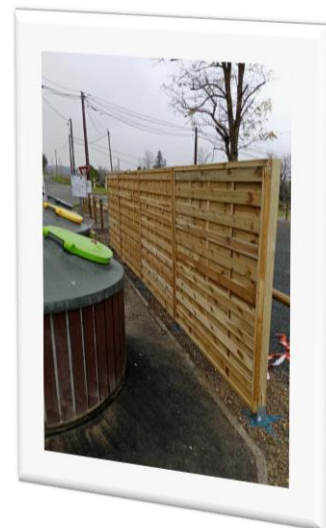
Pour rappel, cette construction a pu se faire sur la commune grâce au dépôt d'un projet porté par le comité des fêtes au budget participatif organisé par le Conseil Départemental et dont « la Boule conviviale Escoiraise est ressortie lauréate, suite aux nombreux votes qu'elle a obtenus.





Des élus, des bénévoles du comité des fêtes, de l'association de chasse, des habitants ont participé aux côtés de Thomas à la pose des barrières durant toute une journée, un bel exemple de solidarité communale !

Encore merci et bravo à tous !!



ESCOIRE SPORTIF AVEC « TERRE DE JEUX »

Votre commune, bien qu'elle ne dispose pas de club sportif et de structure est très fière de s'être ralliée à la communauté « Terre de Jeux Paris 2024 ».



Nous souhaitons profiter de la dynamique d'Escoire pour favoriser la découverte du sport et ses valeurs notamment auprès des enfants, faire découvrir aux Escoirais et Escoiraises des activités sportives, proposer des manifestations, des expositions.....

Nous avons également pour projet de nous rapprocher des municipalités du canton adhérentes au programme « Terre de Jeux ».

ESCOIRE ET SES JOLIES VITRINES

Si vous souhaitez participer à la décoration d'une vitrine, comme l'ont déjà fait des habitants, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !





LES ASSOCIATIONS ESCOIRAISES

Société Communale de Chasse d'Escoire SCCE

Comme tous les ans depuis, maintenant, de nombreuses années, les membres de la Société Communale de Chasse d'Escoire sont très contents de participer au bulletin municipal de la commune d'Escoire. L'association compte 32 sociétaires dans ses rangs et l'organisme de référence et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne à Marsac sur l'Isle.

Nous appliquons le Plan de Gestion Cynégétique élaboré entre le monde agricole, les services du Département et la préfecture de la Dordogne.

Le bureau est composé : d'un Président, Mr Delage Pascal ; d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Une assemblée générale se tient après la période d'ouverture de la chasse.



La **SCCE** regroupe 32 membres, elle est composée d'une majorité d'hommes. Mais l'honneur est sauf, car une jeune femme est présente au sein de l'effectif. Toutefois, ce n'est pas suffisant et nous sommes prêts à accueillir d'autres chasseresses.

Notre jolie commune est au centre d'un des plus beaux départements de France et la chasse y a une place particulière. Bien sûr, la chasse est une activité de régulation. Cette activité est soumise à des règles, à un Plan de Gestion Cynégétique qui vient légiférer notre action.

A Escoire, la chasse a une particularité, elle est conviviale et la bonne humeur est de mise. La **SCCE** est ancrée dans cette tradition et transmettre l'envie de découvrir la nature n'est pas un vain projet.

Car, combien d'entre nous peuvent se targuer de se lever de bonnes heures, en toutes conditions, pour parcourir notre jolie commune rurale. Combien ont pu apercevoir des écureuils se disputant pour impressionner Dame écureuil ou le balai incessant d'oiseaux à la recherche de nourriture.

Pour ceux qui auraient envie de découvrir cette passion, il est simple de contacter un membre du bureau pour effectuer une journée de découverte. Les membres de la **SCCE**, sont engagés dans ce processus et répondrons à toute personne désirant partager notre passion de balades en forêt, de découverte de nouveaux espaces, d'échanges autour de la faune et de la flore.

La **SCCE** participe à différentes actions dans le village en aidant, notamment, à développer les infrastructures pour les habitants tel que « le terrain de pétanque » ou en fournissant des supports pour la décoration.

Depuis, maintenant, de longues années et afin de partager l'espace naturel avec les promeneurs, les chasseurs d'Escoire n'organisent aucune action de chasse le dimanche. Toutefois, la commune étant limitrophe avec d'autres associations de chasse, il n'est pas possible d'imposer notre réflexion aux autres !



La SCCE remercie Monsieur Le Maire et le conseil municipal pour l'écoute particulière dont ils font preuve.

Le Président, Pascal Delage



Renseignez-vous au 05.53.04.57.87
Ou au 05.53.13.56.42

Tous les mardis après-midi de 14H à 18H, les adhérentes et adhérents de l'association Histoire de Couleur se retrouvent à la Maison des Associations, et seraient très heureux de vous accueillir à leurs côtés afin de passer un moment convivial, discuter et déguster de délicieuses pâtisseries réalisées à tour de rôle.



Chacun s'adonne à sa passion et la fait partager au travers de différentes activités, **jeux de cartes, de société, aquarelle, tricot, borderie, couture, crochet, dessin, art décoratif.....**

La cotisation est de 20 Euros à l'année, alors n'hésitez plus à les rejoindre, ils n'attendent que vous.



Le bureau de l'association H.E.C (Patrick François, Jean Luc Favard et Jean Marie Roux) vous souhaite une très belle année 2022 (Contact : 0633741169).

Les événements de l'année 2021

24 et 25 Juillet 2021 : 3^{ème} Festival Humour en Périgord



24, 25 et 26 Septembre

2021 : Salon du Polar



En prévision : la 3^{ème} édition du Salon du Livre « Humours » (le 17 Avril)...



...et d'autres surprises !!!



C'est la première fois depuis la création de notre comité, que notre assemblée générale ne s'est pas tenue. La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid 19 qui s'est traduite par des mesures sanitaires, de confinement, de couvre-feu et cela à l'échelle planétaire, ne nous a pas permis de nous réunir pour faire le bilan de l'année 2020.



C'est en visio-conférence que le bureau a échangé sur le devenir des festivités 2021 tout en sachant que beaucoup de nos manifestations ne pourraient pas avoir lieu.

Notre traditionnel repas des aînés qui a lieu le 1er dimanche de mars a été remplacé par une distribution de colis aux personnes de la commune qui avaient atteint l'âge de 60 ans. A ce titre, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont écrit un petit mot de gentillesse pour ce colis. Vos remerciements témoignent de votre intérêt pour notre association.

La traditionnelle "fête des cagouilles" n'a pas pu avoir lieu car nous étions toujours dans la restriction des règles sanitaires. En effet, cette fête est l'un des rares moments de l'année où les gens se réunissent et partagent un moment de solidarité et de convivialité.

C'est finalement au mois de juin où l'état sanitaire nous le permettait que nous avons organisé une "soirée entrecôte". Nous avons limité le nombre à 150 personnes et nous avons fait carton plein. Que nous étions heureux de voir les convives s'amuser après tant de mois de restrictions.

Au mois de septembre, notre traditionnelle soirée "moules-frites" a également fait la joie de tous. Nous avons choisi comme thème "Guinguette à Escoire". Là encore merci à tous ceux qui ont répondu présent, (environ 200 personnes avec pass-sanitaire obligatoire).

Et là, notre moral et notre dynamisme étant remontés au plus haut, nous avons décidé pour le mois d'octobre de faire comme soirée à thème : "Soirée des Cagouilles" sur le vendredi soir et le samedi soir. Sur les deux soirées, nous avons réunis 400 personnes. Le vendredi soir, la sympathique Banda de Joey a enjoué la place et mis une ambiance au-delà de nos espérances. Nous leur disons un grand merci d'avoir mis un tel engouement sous le chapiteau.

Bravo à eux.



Notre fin d'année, s'est clôturée par le Noël des Enfants et un spectacle animé et improvisé par un magicien de Limoges avec la participation des enfants et des parents. A l'arrivée du Père-Noël, un livre a été remis à chaque enfant, suivi d'un goûter pour les enfants et un apéritif pour les parents.

Pour ce qui est de l'année 2022, nous ne savons pas encore si nous pourrions maintenir toutes nos manifestations, tout dépendra de l'état sanitaire et des mesures prises.

Sachez que le comité des fêtes, c'est avant tout une équipe de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à concevoir et réaliser des manifestations aussi diverses que variées, afin d'amener dans notre commune divertissement et convivialité.

Nous souhaitons la bienvenue à quatre jeunes qui habitent la commune et qui ont intégré notre association. Merci à Jules, Pauline, Fabrice et Amandine.

Nous aurons aussi une pensée pour notre doyenne, Madame KALB Monique qui nous a quittés récemment et qui était toujours présente lors de notre repas des aînés.

Nous remercions Monsieur le Maire et son équipe pour, leur soutien, la confiance qu'il nous témoigne, notre liberté d'agir et la subvention qu'il nous alloue.

En tant que président de l'association, je souhaite vivement remercier toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'association, dans le partage, le respect des uns et des autres et très souvent dans la bonne humeur.

DATES DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2022

Assemblée Générale : 14.01.2022
Repas des aînés : 06.03.2022
Farcissage : 07.05.2022
Fête et vide grenier : 27.28 et 29.05.2022
Soirée Entrecôtes Frites : 02.07.2022
Moules-Frites : 03.09.2022
Soirée à thème : 01.10.2022
Noël des Enfants : 11.12.2022

Pour finir, toute l'équipe du comité adresse ses félicitations à Anthony PERDIGONES et Lucie LACHAUDRU, pour la naissance de leur petite Alba. Bienvenue Alba.

Nous vous remercions de votre présence à toutes nos manifestations et nous vous souhaitons à vous et à vos proches nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

A bientôt,
Le Président et son équipe

LES DECHETS MENAGERS LES ENCOMBRANTS

FAIRE DU GESTE DE TRI UN REFLEXE AU QUOTIDIEN !



ET SI ON PASSAIT DU SAC AU VRAC !!

Vous pouvez me conserver, une fois rempli, il vous suffit de déverser mon contenu directement dans le conteneur jaune !



Trois visites ont été programmées par le SMD3 afin de faire découvrir aux habitants d'Escoire qui le désirent le centre de tri et le centre d'enfouissement de St Laurent des hommes.

- . Jeudi 27 janvier 2022 : matin centre de tri / après-midi centre d'enfouissement
- . Vendredi 18 février 2022 : matin centre de tri / après-midi centre d'enfouissement
- . Jeudi 17 mars 2022 : matin centre de tri / après-midi centre d'enfouissement

Visites du matin de **9H45 à 12 H** : La Rampinsolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
Visites de l'après-midi de **14H à 16H** : Seneuil 24400 SAINT LAURENT DES HOMMES

Si vous êtes intéressés par ces visites, il convient de vous inscrire directement par mail à p.puyraud@smd3

Si vous n'avez pas de mail, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie.
A chaque visite, un élu de la commune se propose de vous accompagner.



PENSEZ-Y COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le Grand Périgueux harmonise la collecte des déchets des encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les habitants doivent contacter directement le prestataire affecté à la commune où ils résident. Les encombrants doivent être déposés en bordure de la voie publique, sur le trottoir.

Quand ? Le 2^{ème} lundi de juin et d'octobre
Qui contacter ? L'ARTEEC au 05.53.46.65.46



DEMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME NOUVEAU DISPOSITIF

A partir du 1er janvier 2022, notre commune doit être en mesure de recevoir sous forme électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

L'adresse de connexion pour le dépôt des dossiers est la suivante :
<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>.

Elle sera disponible sur le portail citoyen territorial (<https://demarches.dordogne.fr/>) mis à disposition par le département de la Dordogne.

Ce guichet unique est le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.



RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la 2^e étape dans le "Parcours de citoyenneté, après l'enseignement de défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^e et de 1^{ère}.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. La Mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Environ 1 an après votre recensement, vous recevrez un préavis d'appel pour la 3^e étape du parcours : la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée est obligatoire pour les garçons et les filles, entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. A la fin de cette journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous sera remis. Comme l'attestation de recensement,

Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Votre convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans. Vous pouvez organiser votre JDC en ligne sur le site majdc.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Depuis la réforme électorale de 2019, il est possible de s'inscrire toute l'année.

Lors d'une année d'élection, il faut toutefois s'inscrire au plus tard le 6^o vendredi précédent le 1^{er} tour des élections, à savoir :

- Pour les élections Présidentielles qui se dérouleront les 10 et 24 avril 2022, la clôture des inscriptions sera le vendredi 4 mars 2022,
- Pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin 2022, la clôture des inscriptions sera le vendredi 6 mai 2022,

Les inscriptions peuvent se faire, soit à la mairie, soit sur www.demarches.interieur.gouv.fr



Pour améliorer l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux propose avec ses partenaires*, le programme Amélia2 jusqu'en décembre 2023.

Votre commune participe aussi activement à ce programme. En 2021, un foyer d'Escoire a pu bénéficier de ce programme pour la première fois.

Les subventions d'Amélia 2 sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand Périgueux, que vous soyez propriétaire occupant ou que soyez propriétaire d'un logement destiné à la location.

Concrètement, vous pouvez bénéficier :

- d'aides financières (jusqu'à 100 % du montant des travaux),
- d'un soutien technique gratuit dans le choix des artisans, le suivi des travaux et l'accompagnement administratif.

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries....
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades, Etc.

Pour vous informer personnellement, gratuitement et en toute confidentialité, le Grand Périgueux a choisi des professionnels de l'habitat : Soliha Dordogne Périgord. Un numéro de téléphone est mis à votre disposition. Vous y trouverez des spécialistes à votre écoute et des solutions adaptées à votre situation (05.33.12.00.79).

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

MANOUVRIER Lewen né le 10 janvier

ESTADIEU Marcus né le 15 novembre

PERDIGONES CARBELLIDO Alba née le 23 décembre



PACS :

FAYEMENDY Manon et STAUDER Luc le 06 mars

NIEL Anaïs Solène et ROUBENNOT Tristan le 30 octobre

TANDA Chlorane, Marie-Elodie et HUGUET Mathys, Tam le 05 novembre

ILS NOUS ONT QUITTE

POUMEYROL Emile le 24 mars

MALIK Tadeusz, Josef le 25 avril

TINGAUD Jean-Pierre, André le 15 octobre, conseiller municipal

KALB Monique, Marie le 24 novembre, âgée de 93 ans, elle était la doyenne de la commune.

Numéros utiles

Gendarmerie : 17

Eau VEOLIA : 05.61.80.09.02
eau.veolia.fr

Electricité :

- Dépannage 09 72 67 50 24
- Raccordement 09 70 83 19 70 choix 1
- Accueil distributeur (pour toutes questions hors raccordement) : 09 70 83 19 70 choix 2

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants d'ESCOIRE, le conseil municipal est, particulièrement, satisfait que des jeunes ou moins jeunes, d'Escoire ou bien d'ailleurs, ont trouvé leur place chez nous, et s'y sont installés.

Coupon réponse à déposer à la Mairie

Je souhaite préserver l'environnement,

Je désire recevoir les prochains bulletins et flash info par mail,

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

L'AGENDA ESCOIRAIS 2022

MARS :

6 mars : le repas des aînés



AVRIL :

10 avril : 1er Tour des Elections Présidentielles

17 avril : Association H.E.C. : 3ème Edition du Salon du livre "Humours" sur le thème de l'oeuf

24 avril : 2ème Tour des Elections Présidentielles



MAI :

7 mai : Farcissage des Escargots 🐌

27-28-29 mai : Fêtes des Escargots 🐌

29 mai : Vide grenier



JUIN :

(Date à confirmer) : exposition à l'école d'Escoire des travaux des enfants

12 juin : 1er Tour des Elections Législatives

19 juin : 2ème Tour des Elections Législatives



JUILLET :

2 juillet : Soirée entrecôte frites



SEPTEMBRE :

3 septembre : Soirée Moules frites



10 septembre : Le 1er Cadre d'Or Escoirais, événement culturel organisé par la municipalité d'Escoire aux côtés de Jean-Claude ALLARD



OCTOBRE :

1 er octobre  : soirée à thème

Date à confirmer : octobre  rose

DECEMBRE



11 décembre : Le Noël des Enfants d'Escoire (pour les enfants de 0 à 10 ans)
"Pour les nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'assistante du Père-Noël" au 06.23.19.85.32 📞

Et d'autres surprises sont cours de préparation....